

7124 – Compte administratif – délibéré avec document budgétaire

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/084

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget principal

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2022 :

Pour la section de fonctionnement :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élève à un excédent de 5 452 159,54 €.

Pour la section d'investissement :

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 1 257 252,24 €.

Les restes à réaliser :

Total dépenses.....1 797 397,46 €
Total recettes.....1 188 918,92 €

La discordance entre le compte administratif 2022 et le compte de gestion 2022 est due à la dissolution du Syndicat mixte Agence Loiret Numérique. Le résultat reversé est de 3 386.32 € qui sera repris dans l'affectation des résultats en section de fonctionnement.

Le compte administratif 2022 du budget principal dégage un excédent global de 4 194 907,30 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

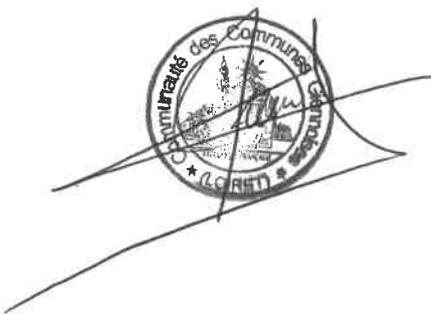
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget principal tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



***Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023***

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevois), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/085

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de COULLONS

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élève à un déficit de 103 929,40 €.

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 395 286,00 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

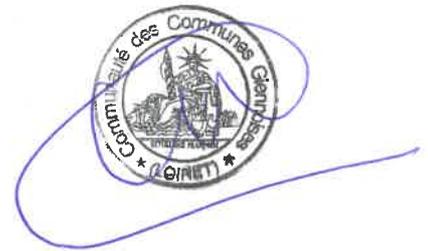
- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe de la zone d'activité de Coullons tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel

A circular official stamp of the Communauté des Communes Giennoises is partially obscured by a large, dark, handwritten signature.

Secrétaire de séance
Camille Chevallier

A circular official stamp of the Communauté des Communes Giennoises is partially obscured by a large, blue, handwritten signature.

Certifiée exécutoire,
*Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023*

7124 – Compte administratif –
Délibéré avec document budgétaire

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/086

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de GIEN – La Bosserie

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élève à un déficit de 30 533,80 €.

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 693 101,05 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe de la zone d'activité de Gien – La Bosserie tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel



Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
*Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023*

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/087

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de POILLY-LEZ-GIEN

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élève à un excédent de 230 890,56 €.

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 684 862,04 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,

Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe de la zone d'activité de Poilly-lez-Gien tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel



Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevois), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/088

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe ZA de SAINT GONDON

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2022 s'élève à un excédent de 129 985,96 €.

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 463 817,46 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

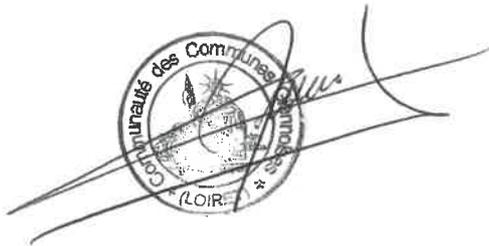
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe de la zone d'activité de Saint Gondon tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
*Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023*

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/089

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe Assainissement Collectif

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2022 :

Pour la section d'exploitation :

Le résultat de clôture de la section d'exploitation pour l'exercice 2022 s'élève à un déficit de 422 743,64 €.

Pour la section d'investissement :

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 3 226 155,06 €.

Les restes à réaliser :

Total dépenses..... 492 369,29 €
Total recettes..... 121 988,25 €

Le compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement collectif dégage un excédent global de 2 433 030,38 € avec les restes à réaliser.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

*Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,
 Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,*

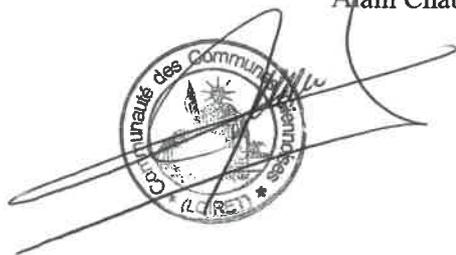
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement collectif tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
 à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
 Alain Chaborel

Secrétaire de séance
 Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
 Les formalités de publicité
 ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevois), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/090

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe Assainissement Individuel

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2022 :

Pour la section d'exploitation :

Le résultat de clôture de la section d'exploitation pour l'exercice 2022 s'élève à un excédent de 4 648,83 €.

Pour la section d'investissement :

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 10 763,79 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,

Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,

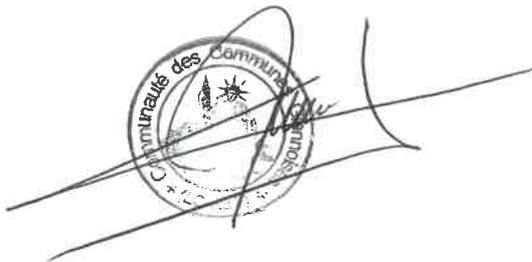
Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe de l'assainissement individuel tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel

Secrétaire de séance
Camille Chevallier



Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

14 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 40

PRESENTS : 26

VOTANTS : 34

Étaient présents :

Mme Perron (Boismorand), M. Nicolas, Mme Poirier (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Colpin, M. Crozat, Mme de Crémiers, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, M. Rougeron (Gien), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux) M. Darmois (Nevoy), M. Chaborel, Mme Gros (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Chambon	à M. Rougeron
M. Boucher	à M. Nicolas
M. Greuin	à M. Bichon
Mme le Hardy	à M. Darmois
M. Damon	à Mme de Metz
M. Prieur	à Mme Gros
Mme Robbio	à M. Chaborel
Mme Fleury	à Mme Rollando

Était absent excusé :

M. Tagot

Étaient absents :

Mme Poirier Chevallier
Mme Flandry
Mme Riby,
M. Pressoir
M. Cammal

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2023/091

OBJET : Approbation du compte administratif 2022 du budget Transport

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2022 :

Pour la section d'exploitation :

Le résultat de clôture de la section d'exploitation pour l'exercice 2022 s'élève à un excédent de 201 855,85 €.

Pour la section d'investissement :

Le résultat de clôture de la section d'investissement pour l'exercice 2022 s'élève à un déficit de 126 762,00 €.

Les restes à réaliser :

Total dépenses..... NEANT

Total recettes..... NEANT

Le compte administratif 2022 du budget annexe du transport dégage un excédent global de 75 093,85 €.

Le compte administratif est consultable dès le 30 juin 2023 au service des finances (Centre Administratif, 3 chemin de Montfort – 45500 Gien).

Sur avis favorable de la Commission des finances du 7 juin 2023,

Sur avis favorable du Bureau du 7 juin 2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ARRETE** le compte administratif 2022 du budget annexe du transport tel que présenté ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
à Gien le 26 juin 2023

Le Vice-Président
Alain Chaborel

Secrétaire de séance
Camille Chevallier

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité
ayant été effectuées le 21 juin 2023